



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI, 14 AVRIL 2022

Sur décision du Conseil d'Administration du 10 mars 2022, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue à l'institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), les berges du lac, Tunis, le Jeudi, **14 AVRIL 2022 à 11 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2021 ;
- 2) Approbation des conventions et opérations spéciales de l'exercice 2021 ;
- 3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2021 ;
- 4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021 ;
- 5) Reclassement des comptes de réserves ;
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- 7) Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021 ;
- 8) Emission d'Emprunts Obligataires ;
- 9) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

**POUR / LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT**



الشركة الدولية للإيجار والتأجير
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI, 14 AVRIL 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2019 pour un montant de 3.385.835 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 1.123.585 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2021		15 195 102,084
<i>Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :</i>	2 718,776	
<i>Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) :</i>	1 123 585,000	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		1 126 303,776
<i>Report à nouveau (soumis à la R/S)</i>	28 261 671,773	
<i>Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)</i>	2 262 250,000	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S) :		30 523 921,773
Total		46 845 327,633
Dotation au fonds social		-700 000,000
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-8 104 000,000
Solde à affecter		38 041 327,633
Total des Dividendes à distribuer (non soumises à la R/S)	1 125 000,000	
Total des Dividendes à distribuer (soumises à la R/S)	8 375 000,000	
Total des Dividendes à distribuer		-9 500 000,000
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	1 303,776	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	28 540 023,857	
Total Report à nouveau		28 541 327,633

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 1,900 DT par action, dont 0,225 DT distribuables en franchise de retenues à la source et 1,675 DT soumis à la retenue à la source

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 30 000 DT par Comité au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021, englobant les rémunérations des Comités, à 180 000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2022, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT

16 avenue Jean Jaurès - Tunis -

MF. 381878SAM000

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE LE JEUDI, 14 AVRIL 2022

Sur décision du Conseil d'Administration du 10 mars 2021, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le jeudi, **14 AVRIL 2022 à 13 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE)**, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des mises à jour des statuts effectuées conformément aux nouvelles dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant une action ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

**POUR / LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT**



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE JEUDI, 14 AVRIL 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve les mises à jour apportées aux articles 25-2 et 35 des statuts, effectuées en 2020 conformément aux nouvelles dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à